OBJET : droit de retrait des personnels du collège Henri Barbusse, Saint-Denis

En raison de l'absence de la quasi-totalité du personnel de vie scolaire : AED, AP, AESH et des chiffres fallacieux que la direction communique pour atténuer la gravité de la situation, la majorité des personnels du collège Henri Barbusse a estimé que les conditions de sécurité ne pouvaient être respectées. En ce sens, réunis en Assemblée Générale le mercredi 5 janvier à 8h, les personnels d'enseignement et d'éducation ont décidé d'exercer leur droit de retrait.

La direction, alertée dès le lundi 3 janvier sur la situation des personnels de vie scolaire, a dans un premier temps réquisitionné d'autres membres de l'établissement au détriment de leur mission principale : APS, Médiatrice, AESH Collective. Alors que le protocole national est particulièrement inefficace au vu des contaminations actuelles et au vu du taux d'incidence locale, la direction a préféré aggraver les conditions de travail de certains personnels en leur rajoutant une charge de travail supplémentaire. Ainsi, une de nos AESH a reçu des sms le mardi 4 janvier de 19h à 21h de la part de la direction ainsi qu'un mail la réquisitionnant en tant qu'AED ce mercredi 5 janvier, au détriment de la gestion du dispositif ULIS. Cette gestion des personnels, hasardeuse et arbitraire, nous est inacceptable. De plus, les élèves à besoin particulier subissent de nouveau des discriminations.

A tout cela s'ajoute, le mépris constant de l'administration envers les personnels d'enseignement et d'éducation, les personnels ATTE, les AED/AESH/AP, les personnels administratifs. En effet, le dimanche 2 janvier le Ministère n'avait toujours pas communiqué de façon officielle le protocole sanitaire renforcé promis par les politiques publiques. En outre, notre ministre, Jean-Michel Blanquer, a préféré nous le présenter dans un article payant du journal Le *Parisien*. Alors que les chiffres des contaminations ne cessent d'augmenter, que les hôpitaux sont dépassés, aucun protocole n'est prévu pour accueillir sereinement nos élèves et protéger les personnels. Les conditions ne sont pas réunies pour assurer nos missions principales d'enseignement et d'éducation. Depuis le début de la crise sanitaire, les personnels de l'Education Nationale ne cessent d'alerter sur leurs conditions de travail dégradées, sur les efforts d'adaptation constants demandés par l'administration. Les moyens demandés (masques chirurgicaux et FFP2 pour les élèves et les personnels, des moyens de remplacement pérenne et non des retraités, des capteurs CO2 promis, …) ne nous ont pas été alloués, le ministère, comptant sur la conscience professionnelle de chacun des agents de l'Education Nationale pour pallier à leur inaction, ce qui a engendré de la souffrance au travail, des disparités dans les conditions d'enseignement et développé un service public dégradé et dégradant.

Signé : Les personnels du collège Henri Barbussse en droit de retrait ce mercredi